

*Initiatives parlementaires*

Un programme national est-il la solution de ce dilemme? Pas du tout. Un tel programme tiendrait de l'irresponsabilité financière. Il découragerait les municipalités de rendre des comptes à leurs contribuables. Il ne récompenserait pas les municipalités qui ont su administrer prudemment leur infrastructure et ne favoriserait pas la conservation ainsi que le bon traitement de l'une de nos ressources naturelles les plus précieuses.

• (1920)

Il ne fait aucun doute que l'infrastructure municipale relève de la compétence provinciale. Il s'agit là de l'une des responsabilités provinciales les plus fondamentales dont le gouvernement fédéral ne devrait pas se mêler au moment même où tous les niveaux de gouvernement s'efforcent de rationaliser et de dégraisser leurs programmes.

En outre, une telle initiative serait absolument contraire à l'impératif fédéral de réduction du déficit. Toutefois, cela ne veut pas dire que le gouvernement fédéral n'a pas financièrement intérêt à ce qu'on résolve le problème d'infrastructure. En fait, le gouvernement fédéral a proposé une solution réaliste et permanente à ce problème dans sa politique nationale de l'eau, à savoir la fixation d'un prix réaliste pour l'eau.

Si l'on fixait un prix réaliste à l'eau, les consommateurs prendraient conscience de la valeur de cette ressource ainsi que de l'importance des systèmes d'alimentation en eau et réduiraient leur consommation. On encouragerait les économies d'eau en faisant appel à une meilleure technologie. En fait, les provinces devraient exiger des municipalités qu'elles soumettent, avant telle ou telle date, des plans visant à normaliser leurs systèmes de traitement des eaux et de contrôle de la pollution.

Au Canada, l'industrie de l'eau des villes est importante et diversifiée. Pour vous donner un exemple, plus de 5 milliards de mètres cubes d'eau passent par ses systèmes d'adduction d'eau chaque année. Ce qu'on oublie trop souvent, c'est que cette eau est ensuite rejetée dans nos égouts et qu'il est très coûteux de procéder à l'épuration des eaux usées. C'est donc une industrie importante qui représente des revenus annuels de 3 milliards de dollars. Elle sert les municipalités de toutes les tailles et de tous les types dans toutes les régions du pays.

Étant donné que cette eau doit être potable, l'industrie a de lourdes responsabilités dans le domaine de la santé publique. Elle offre ses services 24 heures par jour à des prix très avantageux, soit une moyenne d'environ 60c. par mètre cube en 1991. Du fait que cette industrie est si bien administrée, il n'en est que rarement question dans l'actualité. Cependant, croyez-moi, il n'y a pas d'industrie plus importante au Canada ni aucune qui touche plus la vie quotidienne des Canadiens; pourtant, elle est aux

prises à l'heure actuelle avec des problèmes. Le plus grave peut-être, c'est qu'elle n'a pas suffisamment d'argent pour réparer, rénover et agrandir ses installations afin d'assurer leur viabilité à long terme.

Pourquoi ces problèmes se posent-ils? Parce que l'industrie répond à tous nos désirs en nous fournissant toute l'eau que nous exigeons aux prix que nous souhaitons. C'est la raison fondamentale pour laquelle l'industrie éprouve les difficultés financières en question.

Ces questions sont au centre de cette motion d'initiative parlementaire. On doit les examiner attentivement afin d'évaluer les solutions qui s'offrent à nous.

Commençons d'abord par la politique déclarée de ce gouvernement. Le Plan vert et la Politique fédérale relative aux eaux favorisent la formule visant à faire payer les services d'eau en fonction de la consommation. Selon la politique, il faudrait établir les prix avec réalisme pour pouvoir compenser complètement les coûts de la distribution de l'eau et de l'épuration des eaux usées.

Le gouvernement fédéral refuse toujours de coparrainer un programme de financement général aux fins de l'entretien, de l'amélioration et de l'agrandissement des réseaux d'eau. Selon la Politique fédérale relative aux eaux, il faudrait plutôt insister sur les mesures visant à réduire la consommation, ce qui permettrait d'améliorer la gestion municipale à ce chapitre.

Ces mesures visent notamment à établir une méthode de fixation des prix plus efficace pour entretenir les réseaux d'aqueduc, améliorer l'éducation de la population, mettre en place des compteurs d'eau universels et pousser considérablement la recherche et le développement afin de mettre au point du nouveau matériel et de nouvelles méthodes de gestion.

Dans ma municipalité, North York, quand nous avons modifié notre méthode de fixation des prix, abandonnant la remise quantitative au profit d'un taux fixe pour tous, les gros fabricants ont apporté des modifications importantes, de sorte qu'ils ont soudainement installé du matériel de recyclage et adopté des méthodes de conservation. Partout au Canada, de nombreuses municipalités n'ont même pas installé de compteurs dans les maisons et dans les entreprises. On ne peut plus tolérer cela de nos jours. La méthode d'établissement des prix en ce domaine est donc cruciale. Elle explique pourquoi l'industrie canadienne ne peut être rentable à l'heure actuelle et présente une solution au problème.

Les services d'eau municipaux ne sont pas cher du tout au Canada. Dans une habitation moyenne, il en coûte moins de 20 \$ par mois pour obtenir de l'eau amenée par le réseau public et pour évacuer les eaux usées. Ce prix ne représente même pas la moitié du coût mensuel de la télévision par câble.